Séance extraordinaire du conseil municipal

Le lundi 16 décembre 2024 – 19 h

Centre communautaire multifonctionnel
6, impasse des Étoiles, Cantley

Diffusé en Facebook Live et rediffusé sur la page YouTube et le site Web de la Municipalité.

Les séances publiques **du conseil sont enregistrées**

(Art. 31.1 et 31.2 du Règlement numéro 515-16 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Cantley)

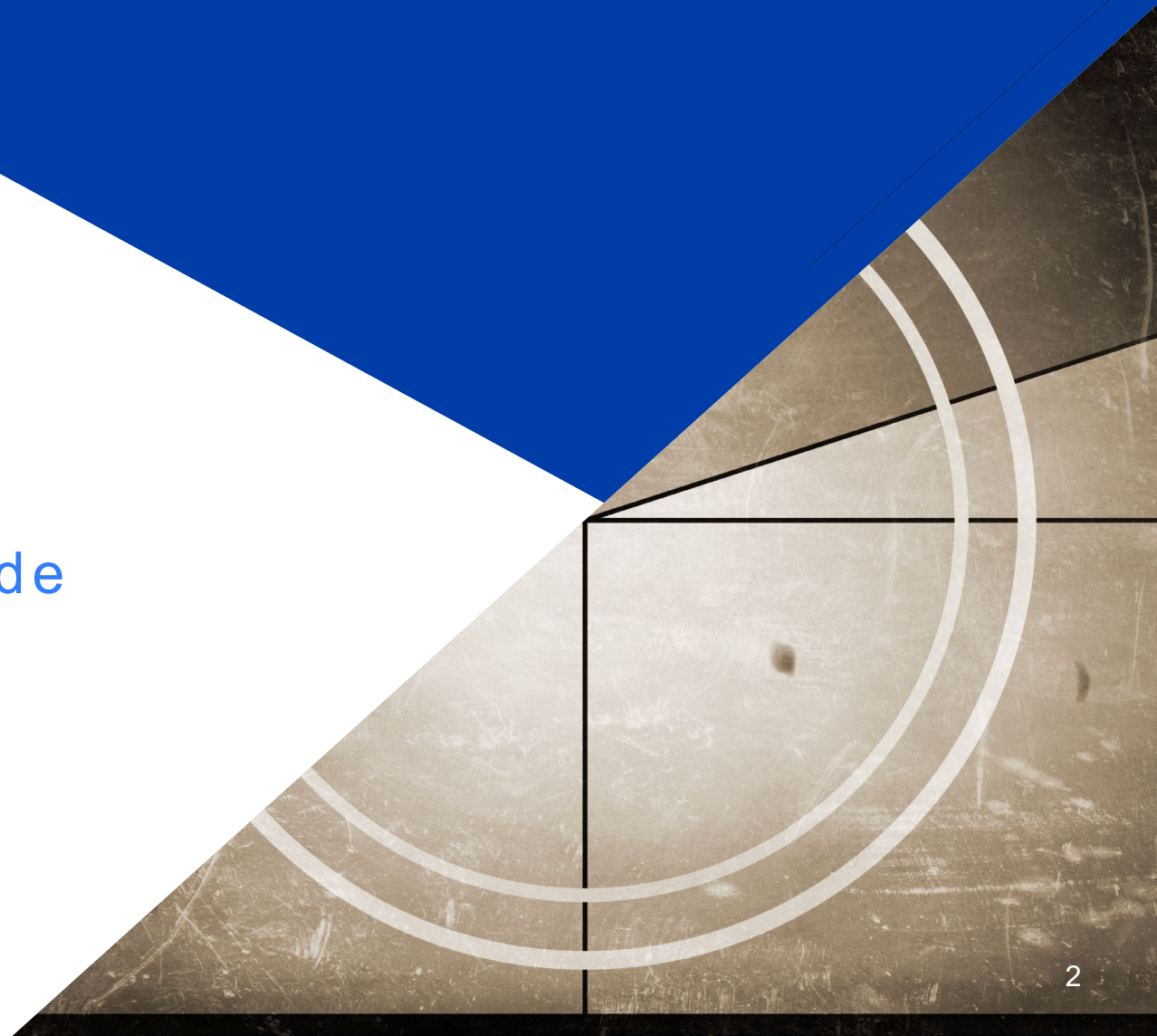

Période **de questions**

5 minutes par intervenant

2. Adoption de l’ordre du jour

ET IL EST RÉSOLU QUE l’ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024 sur le budget 2025 soit adopté tel que présenté.

3. Présentation du budget 2025

Chères citoyennes et chers citoyens de Cantley,

Dans un souci de transparence et afin de bien comprendre votre compte de taxes municipales, je tenais à vous expliquer, à la suite de l'adoption officielle en séance tenante, ce qui nous a mené, les conseillers et moi-même, à notre prise de décision concernant les taxes municipales de 2025 pour la municipalité de Cantley.

Explication du compte de taxes

Tout d'abord, je crois très important de comprendre ce qui compose sa facture de taxes municipales. Celle-ci est composée de 4 éléments principaux :

3. Présentation du budget 2025

1. La valeur au rôle, ou en d'autres termes, la juste valeur ou la valeur réelle de votre propriété. Cette juste valeur est déterminée par les évaluateurs de la MRC des Collines-de-l'Outaouais selon les conditions du marché immobilier au 1er juillet de l'année et demie qui précède le dépôt du rôle, soit le 1er juillet 2023. Vous vous souviendrez que cette valeur augmentera d'environ 51 % en moyenne pour l'année 2025 (nouveau rôle).
2. Le taux de taxation, c'est-à-dire le taux qui sera appliqué sur votre valeur au rôle et qui permettra de calculer votre montant de taxe foncière générale à payer. Ce montant représente habituellement entre 80 % et 90 % de votre facture totale. Le taux de taxation qui a été établie par la Municipalité de Cantley pour les immeubles résidentiels est de 0,5074 $ par tranche de 100 $ de valeur imposable. Nous avons donc baissé le taux de taxation en 2025 de 35,26 % afin de pallier la hausse moyenne de la valeur au rôle de 51%. Les taxes qui en découlent représentent près de 58 % de tous les revenus de Cantley. Notre municipalité, comme toutes les municipalités québécoises, est donc très dépendante de cette taxe.

3. Présentation du budget 2025

3. La taxe sur les ordures, le compost et le recyclage. Cette taxe fixe, au montant de 297 $ pour l'exercice 2025, est contrôlée par la Municipalité de Cantley et permet principalement de couvrir les dépenses liées aux 3 services de collecte des matières résiduelles des citoyens. Le montant est demeuré le même par rapport à 2024.
4. Les règlements d'emprunts. Il s'agit, pour la plupart, d'emprunts bancaires à long terme effectués par la Municipalité pour satisfaire des besoins importants en infrastructures (ex. : achat d'un camion incendie, réfection de rues, CCM, etc.) et afin de combler le déficit accumulé au 31 décembre 2022. Ces emprunts portent intérêt à des taux variés et ont des échéances différentes. Ces taux sont déterminés par les institutions financières et selon le marché. Le capital et les intérêts à rembourser annuellement font partie intégrante de votre facture de taxes 2025 et représentent environ 5 % de l'augmentation annuelle de votre facture de taxes, excluant les emprunts sectoriels qui eux ne sont qu'à la charge de certains citoyens cantléens.

3. Présentation du budget 2025

Augmentation des dépenses municipales

Afin de maximiser le rendement des activités de la municipalité, les dépenses de tous les services ont été analysées de façon détaillée encore une fois cette année. Ainsi, malgré une population qui augmente constamment et donc une demande en services qui continue de grandir, nous avons été en mesure de couper quelques dépenses jugées moins prioritaires.

Cela dit, malgré les coupures effectuées, les dépenses totales projetées pour l'année 2025 sont en hausse en comparaison à celles prévues pour 2024. Cette hausse des dépenses est principalement expliquée par :

3. Présentation du budget 2025

- l'augmentation généralisée des coûts de fonctionnement, principalement due à l'inflation et aux obligations contractuelles (ex. : salaires, assurances, collectes des matières résiduelles, etc.);

- l'augmentation des coûts de financement (capital et intérêts) liés aux emprunts bancaires à long terme; dont les nouveaux emprunts en 2024 (combler le déficit accumulé au 31 décembre 2022 et réfection de la montée Saint-Amour) et pour lequel des remboursements en capital sont requis à compter de 2025.

Décision du conseil municipal

3. Présentation du budget 2025

À la lumière des informations obtenues et des analyses qui ont été présentées aux membres du conseil municipal et dans le but de favoriser une saine gestion des finances de la municipalité de Cantley à court, moyen et long terme, le conseil a décidé de baisser le taux de taxation de 35,26 % pour l'exercice financier 2025, soit un montant établi à 0,5074 (0,7838 $ en 2024) par tranche de 100 $ d'évaluation pour les immeubles « résidentiels » et de conserver le taux de 1,2298 $ par tranche de 100 $ d'évaluation pour les immeubles non résidentiels.

L'effet sur le compte de taxes de l'ensemble des citoyens (résidentiels) de Cantley, en excluant les emprunts sectoriels, est donc d'une hausse moyenne d'environ 3,81%.

Bien que je sois très conscient que ces mesures génèrent une augmentation de taxes pour la majorité de la population de Cantley, j'espère sincèrement, du moins, que ces explications permettront de répondre à vos questions et favoriseront une implication citoyenne encore plus grande au sein de notre municipalité.

4. Adoption du budget 2025 et du programme d’immobilisations

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l’année 2025 et le plan triennal d’immobilisations tels que déposés:

4. REVENUS ET CHARGES

REVENUS	
Taxes	19 293 185 $
Paiements tenant lieu de taxes	178 500 $
Autres revenus de sources locales	3 740 703 $
Total des revenus	**23 212 388 $**
CHARGES	
Administration générale	3 850 605 $
Sécurité publique	4 519 143 $
Transport	9 543 916 $
Hygiène du milieu	1 597 666 $
Aménagement, urbanisme et développement	1 152 341 $
Loisirs, culture et parcs	2 053 504 $
Frais de financement	1 814 392 $
Conciliation à des fins budgétaires :	
Remboursement de la dette à long terme	(3 273 746) $
Affectation de fonds réservés	(110 000) $
Amortissement des immobilisations	4 702 925 $
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 à des fins budgétaires	0 $

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2025	2026	2027
Acquisitions prévues	**15 618 950 $**	**62 216 000 $**	**8 548 000 $**

5. Période de questions – Budget 2025

6. Publication – Budget 2025 et programme d’immobilisations

ET IL EST RÉSOLU QU’un extrait du budget 2025 et le programme triennal d’immobilisations soient publiés dans le journal l’Écho de Cantley et que le document explicatif tel que présenté soit disponible sur le site Internet à l’adresse : www.cantley.ca.

7. Clôture de la séance

Période **de questions**

5 minutes par intervenant

Parole aux élus

Le maire et son conseil
vous remercient pour votre
participation et vous souhaitent
une belle fin de soirée !